

Conseil d'établissement (CE)

Séance virtuelle du 29 septembre à 19 h
Via TEAMS, Polyvalente de Charlesbourg

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Madame Isabelle Bastien, représentante des membres du personnel
Madame Marie-Hélène Berthiaume, représentante des parents
Monsieur Dave Bérubé, représentant des parents
Monsieur Chafai Boodaa, représentant des parents
Monsieur Guy Bouchard, représentant des parents
Madame Nathalie Bourguignon, représentante des parents
Madame Michelle Brousseau, représentante des membres du personnel
Monsieur Benoît Hamel, représentant des membres du personnel
Monsieur Maxime Jacques-Gagnon, représentant des membres du personnel
Madame Nadia Larrivée, représentante des parents
Madame Amélie Lavoie, représentante des membres du personnel
Monsieur Raphaël Lebailly, représentant des parents
Madame Marie-Andrée Morais-Simard, représentante des parents
Monsieur Luc Vaillancourt, représentant des membres du personnel

Invités :

Monsieur Jean-François Roussel, directeur
Madame Caroline Biron, représentante de la direction
Monsieur Mario Houde, représentant de la direction
Madame Marjorie Lemelin, représentante de la direction
Madame Émilie Poirier, représentante de la direction

Sont absents :

Madame Barbara Bouchard, représentante des membres du personnel
Madame Anne Goupil, représentante de la direction
Monsieur Sylvain Dupuis, représentant des membres du personnel

Sujets	Échanges	Suivis (date ou mois)	Responsables
1. Mot de bienvenue	M. Jean-François Roussel, directeur, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et rappelle les règles de fonctionnement pour la rencontre virtuelle avec TEAMS. Les membres se présentent à tour de rôle.		
2. Vérification du quorum	Après vérification du quorum, la séance du conseil d'établissement ouverte.		
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 29 septembre 2020	M ^{me} Nadia Larrivée propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 29 septembre 2020 avec l'ajout du point suivant : <ul style="list-style-type: none"> Point 20 : 50^e anniversaire de la Polyvalente de Charlesbourg Cette proposition est adoptée à l'unanimité.		
4. Élection à la présidence	M. Raphaël Lebailly propose la candidature de M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume à titre de présidente. Plusieurs autres membres proposent également la candidature de M ^{me} Berthiaume.		

	M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume est élue à l'unanimité au poste de présidente du conseil d'établissement de la Polyvalente de Charlesbourg pour une deuxième année.		
5. Élection au poste de remplaçant (e) à la présidence	M ^{me} Marie-Andrée Morais-Simard se propose comme remplaçante à la présidence. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.		
6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020	M ^{me} Nathalie Bourguignon propose l'adoption du procès-verbal avec la correction proposée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.		Direction
7. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du point 17. M. Jean-François Roussel mentionne que le CSSDPS est dans le processus de nomination du conseil d'administration. • Frais chargés aux parents : Les remboursements ont tous été faits aux parents qui n'avaient pas de soldes impayés. Les sorties éducatives sont toujours possibles bien que ce soit un peu plus compliqué. S'il restait de l'argent pour certaines concentrations, ces sommes seraient remboursées aux parents. • Menu cafétéria : Le service de cafétéria est démarré. Le menu est relativement complet. Le volume est moins important, mais en réduisant le personnel, ils arrivent à flot. Le service de cafétéria n'est pas encouragé parce qu'il favorise les regroupements, mais il est quand même disponible. • Communication de la direction : Il y a des changements dans l'équipe de gestion. M^{mes} Laurence Bédard et Marie-Claude Simard ont été affectées dans d'autres écoles secondaires. M. Mario Houde s'est joint à l'équipe de gestion en juillet et M^{me} Caroline Biron s'est jointe à l'équipe de gestion cette semaine. Bienvenue! 		
8. Interventions du public	Un membre du conseil d'établissement demande comment pourrions-nous accueillir les questions dans un contexte de rencontres virtuelles ? La direction prend l'engagement de vérifier avec le Secrétariat général du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries pour savoir comment nous pourrions procéder.		Direction
9. Représentant(es) de la communauté (approbation)	La présidente mandate la direction pour solliciter des représentants de la communauté pour se joindre au Conseil d'établissement. Un membre mentionne que le <i>Patro de Charlesbourg</i> est un partenaire important pour la Polyvalente.		Direction

	<p>Un autre membre propose le <i>Centre multiethnique</i>.</p> <p>Un membre propose l'organisme <i>Le Diplôme avant la médaille (DAM)</i> et la maison des jeunes dans l'éventualité où les deux premières propositions ne fonctionneraient pas.</p>		
10. Règles de régie internet (approbation)	<p>La présidente mentionne que les règles ont été légèrement modifiées l'an dernier. L'intention est de maintenir la démocratie à travers des rencontres conviviales.</p> <p>Un membre questionne à savoir si un membre de la communauté peut être un parent. La direction précise que ce n'est pas interdit, mais que ce membre doit se faire le représentant de la communauté et non des parents.</p> <p>M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard propose l'approbation des règles de régie interne.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>		
11. Calendrier des rencontres (approbation)	<p>Un calendrier de sept rencontres du conseil d'établissement est déposé.</p> <p>M. Benoit Hamel propose l'approbation du calendrier des rencontres.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>		
12. Rapport annuel du CE 2019-2020 (approbation)	<p>La présidente présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020.</p> <p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume souligne les efforts du personnel de la Polyvalente pour maintenir les liens et offrir des services pédagogiques de qualité pendant la fermeture du printemps 2020 en raison de la pandémie.</p> <p>M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard propose l'approbation du calendrier des rencontres.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>		
13. Attentes prioritaires en matière de certaines obligations ministérielles (avis)	<p>M. Jean-François Roussel avise les membres du conseil d'établissement qu'en raison de l'année exceptionnelle de gestion de crise à long terme que nous vivons en contexte de pandémie, l'équipe de gestion a pris la décision de consacrer le temps et l'énergie de l'équipe-école aux priorités du <i>Plan de la rentrée</i> publié par le Ministère de l'Éducation. Au moins jusqu'au mois de janvier, la priorité sera donc accordée aux quatre aspects suivants : le volet pédagogique, le volet psychosocial, le volet numérique et le volet sanitaire.</p>		

	<p>Cette orientation fait en sorte que les différents mandats comme le projet éducatif, les COSP, l'éducation à la sexualité, le plan d'action contre la violence, etc. seront maintenus dans les planifications et vécus comme ils l'ont été en 2019-2020. Par contre, ils ne seront pas enrichis ou revalidés afin que tous puissent se consacrer aux priorités.</p> <p>M. Chafai Boudaa propose l'appui de la résolution présentée par M. Jean-François Roussel.</p> <p>Cette résolution est appuyée à l'unanimité.</p>		
<p>14. Processus d'approbation des activités complémentaires</p>	<p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume présente le point 12 du document de régie interne. « Il est statué par les membres du conseil d'établissement qu'une délégation de pouvoir est accordée à la direction de l'école afin de pouvoir autoriser la participation à des sorties éducatives suite à la présentation de celles-ci au Comité de participation de l'établissement (CPE). Ceci est fait afin de permettre la réalisation de celles-ci avant leur présentation au conseil d'établissement étant donné que les rencontres ont lieu tous les deux mois. La direction s'engage cependant à transmettre par courriel la liste des activités qui se dérouleront durant cette période. Suite à une séance du Comité de participation de l'établissement (CPE), la direction s'engage à transmettre par courriel la liste des activités qui ont été approuvées par le Comité, à des fins de consultation pour une période de 24 heures. Durant cette période, tous les membres votant peuvent exprimer son désaccord pour une ou plusieurs sorties éducatives. Dans une telle situation, l'approbation de cette ou ces sortie(s) serait discutée lors de la séance à venir. À l'exception de la présidence, les membres n'ont pas à répondre à cette consultation pour donner leur approbation. À la fin de cette période de 24 heures et avec l'approbation de la présidence, les sorties éducatives n'ayant pas fait l'objet de désaccord sont réputées être approuvées conformément à l'article 87 de la L.I.P.</p> <p>M^{me} Nadia Larrivée propose l'adoption du processus d'approbation des activités complémentaires.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p> <p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume questionne la direction à savoir si les règles sanitaires sont respectées lors des sorties éducatives. M. Jean-François Roussel rassure les membres du conseil d'établissement. Chaque groupe est transporté dans un autobus différent pour respecter les bulles classe. De plus, les enseignants responsables doivent s'assurer que</p>		

	<p>l'organisme qui accueille nos élèves a mis en place des règles sanitaires qui s'appliquent à leur situation et qu'ils sont en mesure d'accueillir un groupe tout en les respectant. Les enseignants ont la responsabilité de faire respecter les règles sanitaires sur les lieux de l'activité.</p>		
<p>15. Activités complémentaires (approbation)</p>	<p>M^{me} Marie-André Morais-Simard propose l'approbation des activités complémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arbraska - Arbres en arbres • Grosse-Île • Le roman portrait d'une époque • Le scriptarium • Moissonneurs solidaires • Promenades fantômes • Rallye PEI1 • Rallye Vieux-Québec-Accueil PEI1 • Semaine contre l'intimidation et la violence • Sortie d'Accueil au Mont Wright • Technologique et avisé (policier-école) <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>		
<p>16. Critères de sélection pour les programmes particuliers</p>	<p>Cette année, étant donné la situation sanitaire, le processus de promotion et d'inscription au secondaire doit être revu. Le Salon des Premières-Seigneuries sera remplacé par une application web présentant l'ensemble des écoles secondaires du CSSDPS et leurs programmes. La Polyvalente prépare une vidéo corporative pour présenter l'école. De plus, les responsables de concentration préparent également des capsules promotionnelles. Les portes ouvertes auront également lieu de façon virtuelle. Dans l'éventualité où l'école recevrait plus de demandes d'admission qu'elle a de places disponibles, nous devons appliquer les critères de sélection. Considérant que les élèves actuellement en 6^e année ont, sur leur bulletin, la mention Réussite (R) ou Échec (É) plutôt qu'un résultat chiffré, il a fallu réfléchir à des conditions d'admission. M. Jean-François Roussel présente les conditions d'admission aux différents programmes et concentration de la Polyvalente ainsi que l'ordre de priorité de ces critères. Les critères d'admission servent à départager les candidatures sans porter préjudice aux élèves.</p> <p>Un membre demande si, dans les critères d'admission, la fratrie pourrait être considérée. La fratrie est un critère valide pour l'admission dans une école, mais pas dans un programme.</p>		

	<p>Un autre membre demande si d'autres critères comme le comportement adéquat ou le travail d'équipe ne pourrait pas faire partie des critères d'admission. M. Jean-François Roussel mentionne que l'expérience nous démontre que les différents programmes amènent les élèves à progresser et à développer de nouvelles compétences. De plus, lors de l'opération promotion, le profil d'élèves recherchés est présenté et décrit aux parents et aux élèves.</p> <p>M. Raphaël Lebailly propose l'approbation des critères de sélection pour les programmes particuliers.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>		
17. Rapport des comités	<p><u>Comité de parents</u></p> <p>M. Dave Bérubé rapporte qu'il a participé à la première rencontre du comité des parents du nouveau Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries au cours de laquelle les représentants des cinq districts qui siègeront sur le conseil d'administration.</p>		
18. Communication de la direction	<p>Situations Covid-19 : Une quinzaine d'élèves, répartis dans neuf groupes sont présentement atteints de la COVID-19. Présentement, ils sont en mesure d'identifier l'origine de la contamination et les contaminations auraient eu lieu à l'extérieur de l'école. Pour ces raisons, ils ne considèrent pas fermer l'école. Un groupe est fermé lorsqu'un élève testé positif a fréquenté l'école pendant sa période de contagiosité. Dans le cas contraire, seulement l'élève et sa famille sont mis en isolement par la Direction de la santé publique. Lorsqu'un élève est en isolement, il se voit transmettre un plan de travail par ses enseignants. Lorsqu'un groupe est en isolement préventif, l'enseignement à distance est activé. Pour les élèves et les familles qui ont déposé un billet médical indiquant un risque pour leur santé ou la santé d'un proche de fréquenter l'école, ils sont dirigés vers le service d'école virtuelle du CSSDPS.</p> <p>Déploiement numérique : Lorsque nous aurons reçu tous les appareils numériques commandés, nous aurons 900 appareils. Nous avons distribué, entre autres, des appareils aux élèves en isolement à la maison qui n'avaient pas d'appareils à la maison.</p>		
19. Communication de la présidence	<p>La présidente remercie les membres du conseil d'établissement pour leur confiance.</p>		

20. Communication des membres	Aucune.		
20. 50^e Polyvalente de Charlesbourg	Étant donné la situation sanitaire, les défis étaient nombreux pour tenir un événement cet automne.		
21. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume propose la levée de l'assemblée à 21h38. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.		

Levée de l'assemblée :

Madame Marie-Hélène Berthiaume

Madame Marjorie Lemelin

Président(e) de l'assemblée

Secrétaire de l'assemblée

Prochaine rencontre : 27 octobre 2020